



Le Codev se réunit en plénière tous les 2 mois environ.

## Citoyenneté

# Participer, c'est essentiel

**Appels à projets, ateliers de concertation, instances consultatives... Entre deux élections, la participation citoyenne prend des formes variées. Le Val d'Ille-Aubigné anime des initiatives originales pour faire entendre la parole publique et enrichir les décisions politiques.**

C'est l'un des piliers de la démocratie locale, ancrée au cœur de l'action politique. Faire en sorte que la population participe le plus largement possible aux décisions qui intéressent son quotidien et l'avenir de son territoire. Les élus sont demandeurs. Débat public, enquête en ligne, budget participatif, référendum local... D'une ville à l'autre, les méthodes varient.

### Des envies de mobilité ?

Depuis quatre ans, le Val d'Ille - Aubigné teste la formule de l'appel à projets citoyens sur la thématique des mobilités durables. Vous avez une idée pour encourager les alternatives à la voiture solo ? Une animation, une action de sensibilisation ou

un pédibus ? Ouvert aux associations et aux collectifs d'habitants, l'appel à projets accorde aux lauréats une subvention de 500€ ainsi qu'un accompagnement technique pour lancer leur projet. Ainsi est né l'atelier de réparation de vélos de l'association TRUC, à la Mézière. Ainsi s'est montée l'opération « Partage ta rue » pour transformer l'automne dernier le centre-bourg de Melesse en zone apaisée à 20 km/h avec priorité aux déplacements doux.

### Le droit d'inventaire

Côté nature, le Val d'Ille - Aubigné anime un inventaire participatif en ligne de la faune et de la flore depuis 2015. Sa raison d'être ? Mieux connaître la biodiversité locale pour mettre en œuvre des actions de protection efficaces. Plus de 2 800 observations ont déjà été enregistrées. L'initiative est une façon intéressante de sensibiliser le grand public à la richesse naturelle qui l'entoure. Côté jardin toujours, l'opération « jus de pomme » met en contact des propriétaires de vergers qui font don de leurs pommes à des associations (10 en 2017) qui financent leurs activités grâce à la vente du jus pressé - 6 648 litres en 2017 ! Ou comment la sauvegarde des vergers anciens nourrit les projets citoyens grâce au lien social.

### Le devoir d'inventer

D'autres démarches sont plus atypiques encore. En cours d'élaboration, le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a expérimenté en 2017 la consultation citoyenne sur l'espace public, associée à une exposition itinérante en mairie. À quatre reprises, la troupe de théâtre d'improvisation du Criporteur s'est installée sur les marchés pour animer Radio PLUi, une station de radio fantaisiste mais très sérieuse pour recueillir la parole des habitants, leurs avis et leurs propositions afin d'enrichir le document d'urbanisme.

Animatrice communication et participation citoyenne du Val d'Ille-Aubigné, Emilie Poulard-Bostyn complète : « En réalité, tous les dossiers stratégiques de la collectivité - comme le plan climat, le schéma culturel - font l'objet d'une concertation. Mais celle-ci est moins visible du grand public car elle s'adresse d'abord aux acteurs du territoire - associations, entreprises, communes... ».

### Des conseils pour le développement

Outre ces démarches volontaires, la démocratie participative s'incarne dans des



Animation biodiversité organisée à Melesse

instances réglementaires. C'est le cas du conseil de développement (CODEV), institué par la loi NOTRe dans les territoires de plus de 20 000 habitants. Constituée d'une trentaine de membres bénévoles issus de la société civile, non élus, cette assemblée se prononce sur les orientations majeures des politiques locales.

En mai, le « codev » du Val d'Ille-Aubigné a fêté sa première année d'existence, rendue obligatoire après la fusion. Plutôt fidèle à la démographie locale avec 40 % d'actifs, 40 % de femmes et quinze communes représentées, l'instance se réunit une fois tous les deux mois en session plénière, tous les quinze jours en groupes de travail thématiques. Organisée en trois collèges (économie-agriculture, environ-



### TROIS QUESTIONS À ALAIN FOUGLÉ

**Premier vice-président en charge de la prospective, du développement durable et partenariat, du conseil de développement et du comité citoyen**

#### Pourquoi sollicite-on la parole des citoyens ?

Parce que les élus ne savent pas tout !

nement et solidarités), elle engage ses travaux sur saisine de la collectivité ou de son propre chef. « Nous ne sommes pas un contre-pouvoir mais un aiguillon du développement local, résume Alain Jamet, son président. Nous sommes un vivier d'idées, une force de proposition ».

### Une expertise citoyenne

Depuis sa création, le Val d'Ille-Aubigné a soumis de nombreux sujets clés à l'expertise citoyenne du conseil de développement. Celui-ci s'est penché sur les orientations du schéma de développement économique, du schéma culturel, du programme local de l'habitat (PLH), du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), du plan climat air énergie territorial (PCAET)... Parfois avec un regard critique sur la méthode ou le périmètre d'études mais toujours constructif sur les enjeux. Certaines de ses propositions ont été retenues - comme l'idée de travailler sur la sobriété énergétique ou de participer à la communication grand public des enjeux du PCAET. « Petit à petit, nous faisons notre nid, estime Alain Jamet. Nous avons trouvé le ton juste pour dire les choses. Les élus nous accordent leur confiance ».

De lui-même, le conseil de développement s'est saisi de sujets qu'il a jugé prioritaires. « Nous avons par exemple alerté le conseil communautaire sur le sort des migrants jetés à la rue après l'évacuation du squat

Plongés dans des dossiers techniques complexes et nombreux, nous pouvons passer à côté de problèmes très concrets. Par leur vécu personnel, professionnel ou associatif, les citoyens peuvent éclairer les débats avec un regard neuf, détaché du sujet. La participation citoyenne est l'expression de la démocratie. Elle peut nourrir des critiques. Mais elle peut aussi conforter l'action des élus, donner une autre légitimité. Nous avons besoin de savoir si nous sommes dans le vrai.

#### Comment jugez-vous l'action du conseil de développement ?

L'assemblée n'a qu'un an d'existence. Il est donc un peu tôt pour se prononcer. Elle n'a pas eu l'occasion de formuler beaucoup d'avis mais ceux rendus ont été précieux. Des travaux sont en cours sur le développe-

### C'EST NOUVEAU VIAMI en aide aux migrants

Créé en janvier 2018, l'association VIAMI - Val d'Ille-Aubigné accueil migrants - rassemble des habitants de divers horizons, mobilisés pour favoriser l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des migrants du territoire dans un esprit d'accueil et d'ouverture. L'association - dont le siège social est basé à la Mairie d'Andouillé-Neuville - compte actuellement une soixantaine de sympathisants. Envie d'aider d'une manière ou d'une autre ? **Contact** : viami@laposte.net

de la Poterie, à Rennes », se souvient Alain Jamet. L'appel a fait boule de neige. Une association d'accueil et de soutien aux migrants a vu le jour, Viami (cf. ci-contre). En juin, l'ancienne caserne de gendarmerie de Sens-de-Bretagne hébergera des mineurs étrangers non accompagnés. « La preuve que notre parole porte un peu ». Vous avez d'autres messages à faire passer ? Cinq postes de membre bénévole sont à pourvoir au conseil de développement.

► **Plus d'infos sur le conseil de développement** : Emilie Poulard-Bostyn Tél. : 02 99 69 86 85 Mail : concertation@valdille-aubigne.fr

ment économique, la culture, l'urbanisme... Nous veillons à lui présenter régulièrement nos dossiers. Nous mettons aussi à sa disposition des moyens humains pour l'animation et le secrétariat. Nous serons très attentifs à son regard.

#### Comment se porte la participation citoyenne dans notre territoire ?

De manière générale, l'engouement pour la chose publique en France n'est plus ce qu'il était... Nous ne faisons pas mieux que nos voisins. Ce sont souvent les mêmes qui s'expriment, les retraités davantage que les jeunes ou les femmes actives. Mais la participation est correcte quand on traite de sujets précis, je pense au dernier inventaire des haies bocagères et des arbres remarquables qui a bien mobilisé dans les communes.